

Commune de Spéracèdes

date de dépôt : 30 mars 2010

demandeur : Monsieur MIALOU Marcel

pour : Détachement d'une parcelle de 2500 m²
pour une SHON de 250 m²

adresse terrain : 60 Chemin de la Madonnette, à
Spéracèdes (06530)

ARRÊTÉ
d'opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Spéracèdes

Le maire de Spéracèdes,
Le Maire

Vu la déclaration préalable présentée le 30 mars 2010 par Monsieur MIALOU Marcel demeurant 60 Chemin de la Madonnette, Spéracèdes (06530),

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Détachement d'une parcelle de 2500 m²
- sur un terrain situé 60 Chemin de la Madonnette, à Spéracèdes (06530) ;
- pour une surface hors-oeuvre nette créée de 250 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le plan d'occupation des sols de SPERACEDES approuvé le 3 décembre 1986,
Vu les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques incendie et feux de forêts et permettant d'avoir une connaissance du risque sur la zone

Attendu que le projet ne respecte pas les dispositions de l'article NB 14 du règlement du plan d'occupation des sols, en ce que en secteur NBb le coefficient d'occupation des sols est fixé à 0.08, soit $2500 \text{ m}^2 \times 0.08 = 200 \text{ m}^2$

Attendu que dans le projet, la SHON envisagée est de 250 m², au lieu des 200 m² autorisées,

Par ce motif,

ARRÊTE

Article 1

Il est fait OPPOSITION à la déclaration préalable.

Le 27 Avril 2010

Le maire,

Josiel PASQUELIN

